



BÂTIMENT DURABLE

L'actualité trimestrielle du développement durable
sur les marchés du bâtiment





SOMMAIRE

◆ Logement

- Rénovation énergétique du parc de logements existants
page | 5
- Performance énergétique du parc de logements neufs
page | 9

◆ Tertiaire

- Performance énergétique du parc de bâtiments tertiaires neufs et existants
page | 10

◆ Adaptation de la filière

- Adaptation des entreprises du Bâtiment et de la maîtrise d'œuvre
page | 11

PRÉSENTATION DE LA CERC

La CEL BTP, observatoire du BTP en Région

La Cellule Economique du Limousin BTP (CEL BTP) a pour vocation de fournir aux acteurs régionaux et locaux de la filière de la construction des études et des analyses ciblées qui facilitent leur prise de décision.

Pour mener à bien ce rôle d'observatoire du BTP en Région, la CEL BTP a développé des savoir-faire en matière d'études et de diagnostic, une expertise sur l'économie du secteur du BTP et une capacité à travailler en partenariat avec les acteurs locaux.

La CEL BTP est par ailleurs membre du réseau national des Cellules Economiques Régionales de la Construction (CERC), réseau qui s'est constitué avec deux objectifs : consolider les travaux régionaux, permettre des analyses et comparaisons interrégionales.

Le principe d'une amélioration continue

Après le Plan de Rénovation Energétique de l'Habitat (PREH), présenté en mars 2013 et visant à atteindre l'objectif de 500 000 logements rénovés par an à l'horizon 2017, l'adoption par l'assemblée nationale le 14 octobre 2014 du projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte impacte à son tour le secteur du bâtiment, aussi bien sur le secteur de la rénovation avec l'objectif de « mieux rénover les bâtiments » que de la construction « promouvoir l'économie circulaire ». Dans ce contexte il est primordial de pouvoir suivre l'évolution de l'activité du bâtiment à l'aide d'indicateurs qui soient cohérents avec les objectifs fixés.

À noter aussi que depuis le 1^{er} septembre 2014, le crédit d'impôt développement durable (CIDD) a évolué pour devenir le crédit d'impôt transition énergétique (CITE). Ce dispositif fiscal simplifié avec un taux unique de 30% comporte des conditions supplémentaires. En effet les travaux doivent être réalisés par l'entreprise qui fournit les matériaux, et dès le 1^{er} janvier 2015, les entreprises réalisant les travaux devront être qualifiées "RGE". Ces évolutions du crédit d'impôt ont été votées par le Parlement dans le cadre de la Loi de finances 2015 avec un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2014.

Trois points-clés :

◆ **Les demandes de labellisation BBC+ et Bepos** ainsi que les nouveaux labels distribués par Cerqual (RT-2012-10% et -20%) peinent à démarrer (p.9)

Au troisième trimestre 2014, les demandes de labellisation BBC stagnent sur le neuf, la conjoncture défavorable explique en partie ces résultats.

Aucune demande n'est recensée sur la rénovation.

◆ **Succès des Espaces Info Energie** (p.7)

Au premier semestre 2014, près de 2 000 personnes ont sollicité les Espaces Info-Energie.

◆ **Hausse des qualifications RGE en Limousin** (p.11)

A la fin du troisième trimestre 2014, la région compte 635 qualifications ayant la reconnaissance « Reconnu Garant de l'Environnement » (RGE). En comparaison avec le trimestre précédent, le nombre de qualification progresse de 8 %.

L'actualité en bref en Limousin...

LES LOGEMENTS COLLECTIFS & PARTICULIERS



Rénovation énergétique du parc de logements existants...

PARC RÉNOVÉ

185	éco-PTZ distribués au 2ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	+91%	▲
264	logements aidés "Habiter mieux" de l'ANAH au 4ème trimestre 2014 (évol. 1 trim.)	-2%	▼
0	demandes de labellisation BBC rénovation pour logements collectifs au 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim.)	n.s.	
6 643	GWh cumac de Certificats d'économie d'Energie cumulés à fin août 2014 (évol. vs fin mars)	+8%	▲

Performance énergétique sur le logement neuf...

PARC NEUF

549	logements mis en chantier au cours du 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	+46%	▲
21	demandes de labellisation énergétique pour logements neufs au cours du 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	-64%	▼
4%	des logements mis en chantier ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au cours du 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	-12 pts	▼

LES BÂTIMENTS TERTIAIRES



Performance énergétique des locaux neufs et existants...

0	m² de locaux existants ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC rénovation au 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim.)	n.s.	
55 948	m² de locaux mis en chantier au 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	-29%	▼
0	m² de locaux neufs ont fait l'objet d'une demande de labellisation BBC au 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	n.s.	

LA FILIÈRE PROFESSIONNELLE



Adaptation de la filière...

Montée en compétences des professionnels et des bureaux d'études

635	signes Reconnu Garant de l'Environnement (RGE travaux) recensés à la fin du 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	+8%	▲
8	signes RGE études recensés à la fin du 3ème trimestre 2014 (évol. 1 trim)	n.s.	
3 028	stagiaires FEEBat Bâtiment enregistrés à la fin de l'année 2014 (cumul) (évolution par rapport à fin 2013)	+64%	▲



Quelle est l'évolution de la rénovation énergétique du parc de logements existants ?

PARC RÉNOVÉ

346 381 résidences principales dont 62 % construites avant 1975

Un parc de logements ancien :

Avec 346 381 résidences principales, dont 62 % construites avant 1975, la structure du parc de logements de la région **Limousin** laisse voir un potentiel significatif de gain énergétique sur les résidences principales.

346 381 résidences principales

62% construites avant 1975

39 765 logements sociaux

13% du parc de logements sont des résidences secondaires

Sources : INSEE, SOeS

Ancienneté du parc de résidences principales dans la région Limousin

Unité : Nombre de résidences principales

Source : INSEE RP08



■ Avant 1949

■ De 1949 à 1974

■ De 1975 à 1989

12 603 logements ont bénéficié du CIDD générant 51 millions d'€ de travaux en 2013

Le **Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD)** lié à la qualité environnementale de l'habitation principale est un levier à la rénovation énergétique en région.

13 975 actions concernant 12 603 logements ont ainsi bénéficié des financements du crédit d'impôts en 2013 en **Limousin**, pour un montant total de **9 millions d'€** de crédit distribué.

Les bouquets d'actions sont peu nombreux, les propriétaires occupants favorisent largement la réalisation d'actions seules.

83% des actions menées sont des actions seules, dont **66%** pour des logements individuels.

À noter que les actions seules peuvent également s'entendre comme un « bouquet de travaux » réalisé sur plusieurs années.

Dans le cadre de ce dispositif, plus de **51 M€** de travaux et équipements ont été engagés en région.

Les travaux effectués concernent principalement les appareils de chauffage ou autres biomasses, les matériaux d'isolation des parois vitrées et des toitures.

Le montant des dépenses retenu pour le calcul est un montant minimum des travaux réellement entrepris. En effet, selon le type de travaux, la main-d'œuvre peut être comprise ou non et les montants de certains travaux sont plafonnés.

Le CIDD est une disposition fiscale sans conditions de ressources. Il permet aux ménages de déduire de leur impôt sur le revenu une partie des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration énergétique dans leur résidence principale.

L'article 3 de la loi de finances pour 2015 a mis en place, au 1^{er} septembre 2014, le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE), en remplacement du CIDD, avec un taux unique de réduction d'impôt de 30 % sans obligation de réaliser un bouquet de travaux. (plus d'informations sur le CITE sur <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-credit-d-impot-transition>)

Répartition des Crédits d'impôts Développement Durable 2013

Source : estimation CERC à partir de données DGFIP

Bilan du crédit d'impôts 2013 en nombre d'actions en Région Limousin

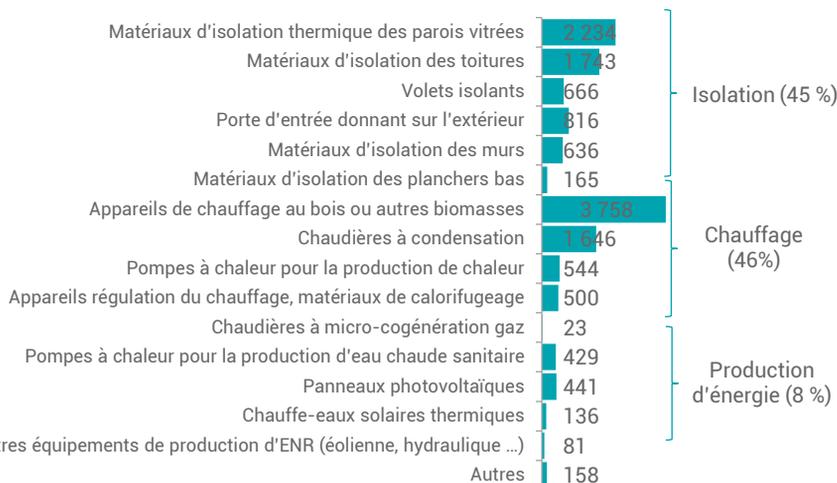
	Nombre d'actions	Montant total des travaux	Montant moyen de travaux	Montant total du crédit d'impôts distribué	Montant moyen du crédit d'impôts distribué
CIDD - bouquet d'actions	2 383	10 M€	4174 €/action	2 M€	943 €/action
CIDD - action seule	11 592	41 M€	3573 €/action	7 M€	571 €/action

Bilan du crédit d'impôts 2013 en nombre de logements en Région Limousin

	Nombre de logements	Montant total des travaux	Montant moyen de travaux	Montant total du crédit d'impôts distribué	Montant moyen du crédit d'impôts distribué
CIDD - bouquet d'actions	1 011	10 M€	9840 €/lgt	2 M€	2222 €/lgt
CIDD - action seule	11 592	41 M€	3573 €/lgt	7 M€	571 €/lgt

Répartition des CIDD par type de travaux en 2013 en Limousin

Unité : nombre de CIDD - Sources : DGFIP, estimations CERC



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Selon le baromètre de l'activité entretien-amélioration du logement BOREAL (Baromètre Observatoire de la Rénovation, de l'Entretien et de l'Amélioration du Logement) mené par l'ANAH et le Club de l'amélioration de l'Habitat, l'activité des professionnels en entretien-amélioration du logement au 3T-2014 est de 11 980 M d'€ de chiffre d'affaires hors taxes des chantiers terminés

POTENTIEL

LEVIERS





D'autres leviers à la rénovation que l'éco-PTZ s'installent

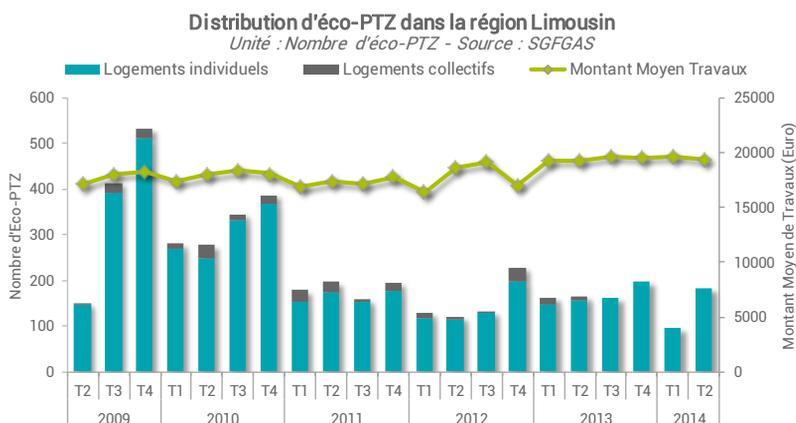
Eco-PTZ (éco-prêts à taux zéro) :

Au 2^{ème} trimestre 2014, le nombre d'éco-PTZ distribués en Limousin (185) augmente par rapport au premier trimestre. Sur un an, l'évolution observée est de **+18 %** par rapport au T2 2013.

Depuis le début de l'année 2009, **4 729** Eco-PTZ ont été accordés en région, principalement sur des logements individuels (à 95 %).

Le montant moyen des travaux est de **19 336** Euros au 2^{ème} trimestre 2014 et supérieur à la moyenne longue période.

Un éco-prêt à taux zéro permet de financer la rénovation énergétique du logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Contrairement au CIDD, l'Eco-PTZ vise un marché spécifique, celui de la rénovation « lourde ».



LEVIERS

Prime de 1 350€ :

87 dossiers engagés au T3 2014.

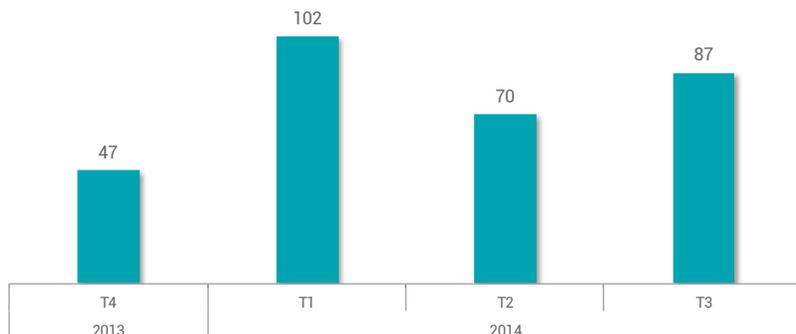
Depuis le début du dispositif, **306** dossiers ont été engagés dans la région.

La prime de 1 350€ est mise en place depuis septembre 2013 pour aider les ménages aux revenus moyens à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement, pour une durée de 2 ans. L'objectif est de mobiliser un public habituellement peu concerné par la rénovation énergétique.

La prime est cumulable avec le Crédit d'impôt et l'éco-PTZ et vise à emmener les foyers intermédiaires vers des rénovations importantes.

Nombre de dossiers de prime à 1350 euros engagés dans la région Limousin

Unité : Nombre de dossiers en date d'instruction - Source : DHUP



Dispositif « Habiter mieux » de l'ANAH :

Au 4^{ème} trimestre 2014, **264** logements ont été financés par le programme « Habiter mieux ».

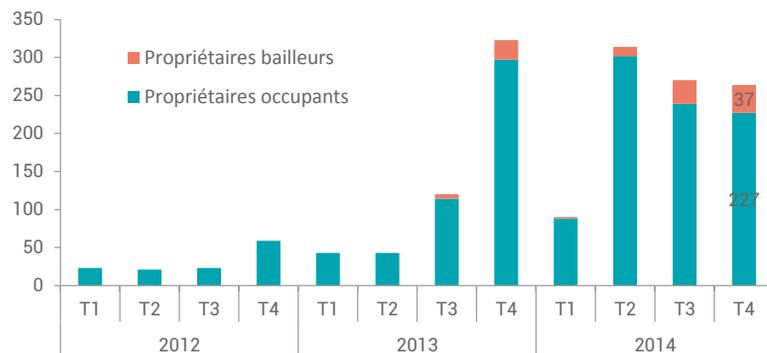
L'effet PREH, observé fin 2013 se maintient, l'enveloppe disponible en 2014 a été entièrement consommée en 2014.

L'objectif est d'aider des ménages aux ressources modestes et des locataires du parc privé (via leurs bailleurs) à améliorer leur logement par des travaux de rénovation thermique efficaces, afin de gagner en confort et en qualité de vie.

Depuis juin 2013, le dispositif est ouvert aux propriétaires bailleurs et les plafonds de revenus ouvrant droit à cette aide ont été rehaussés afin de permettre à un plus grand nombre de foyers modestes d'en bénéficier.

Évolution du programme Habiter mieux de l'ANAH en Limousin

Source : ANAH



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'Assemblée nationale a adopté le 14 octobre 2014, en première lecture, le projet de loi relatif à la transition énergétique pour la croissance verte. Le texte est en ce moment examiné par le Sénat. Plusieurs objectifs de la loi de Transition énergétique sont directement liés au bâtiment, en particulier :

Mieux rénover les bâtiments. L'objectif est d'économiser l'énergie, faire baisser les factures et créer des emplois, accélérer la rénovation énergétique, renforcer les performances des constructions nouvelles, maîtriser la consommation et développer les territoires à énergie positive.





Les Certificats d'Economie d'Energie (logement) poursuivent leur lancée

Le volume de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) :
En Limousin, les CEE permettront d'économiser théoriquement un total de **6 643 GWh cumac**, notamment grâce aux travaux sur le secteur **thermique**.

Définition des secteurs :

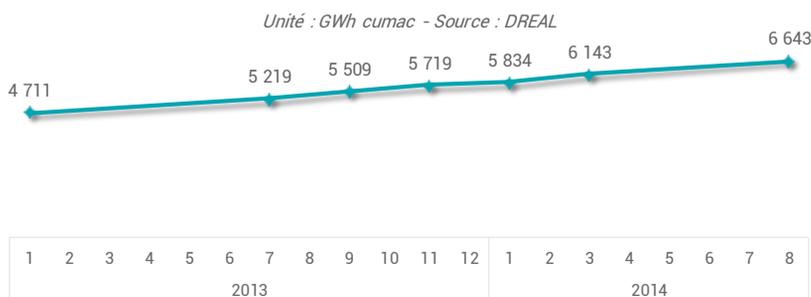
- Equipement : Lampe de classe A, lave-linge de classe A+, lampe à LED...
- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chauffe-eau solaire, pompe à chaleur de type eau/eau, chaudière basse température...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

Cette mesure repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les Pouvoirs Publics sur une période donnée aux vendeurs d'énergie (électricité, gaz, chaleur / froid, fioul domestique et carburants automobiles) comme EDF, Gaz de France, la CPCU, Total, SIPLEC, ...

Eco-PLS (éco-prêt Logement Social) :
Seulement **166 ECO PLS** ont été distribués en 2014 représentant une baisse de **56 %** par rapport à 2013.

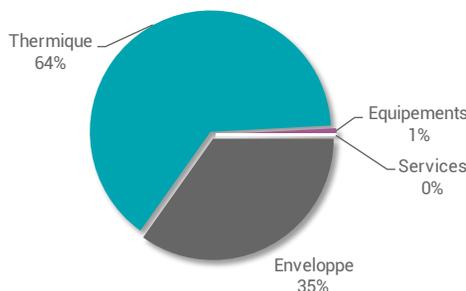
La seconde génération d'Eco-PLS a été mise en place depuis le 1er décembre 2011. Distribué sur une durée maximum de 25 ans, l'éco-prêt logement social est désormais délivré à taux variable adossé au livret A et fonction de la durée du prêt. Il est accessible pour les logements les plus économes (de catégorie énergétique E à G, et de catégorie D sous certaines conditions), avec un objectif de 70 000 logements sociaux rénovés par an.

Evolution du volume cumulé de CEE Logements dans la région Limousin



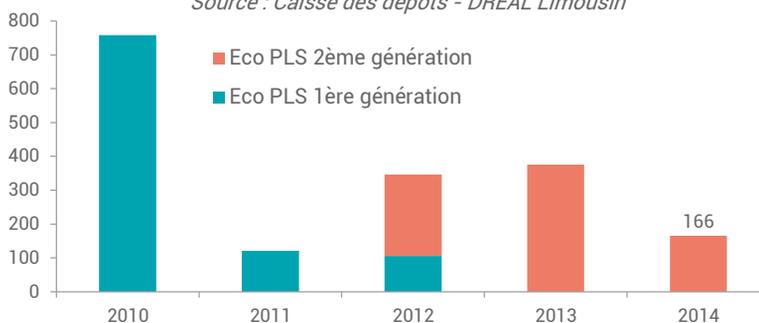
Répartition du volume de CEE par secteur de travaux en août 2014 dans la région Limousin

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



Distribution d'ECO PLS en Limousin (dossiers engagés)

Source : Caisse des dépôts - DREAL Limousin



Hausse des labellisations BBC rénovation, pas de nouvelles demandes

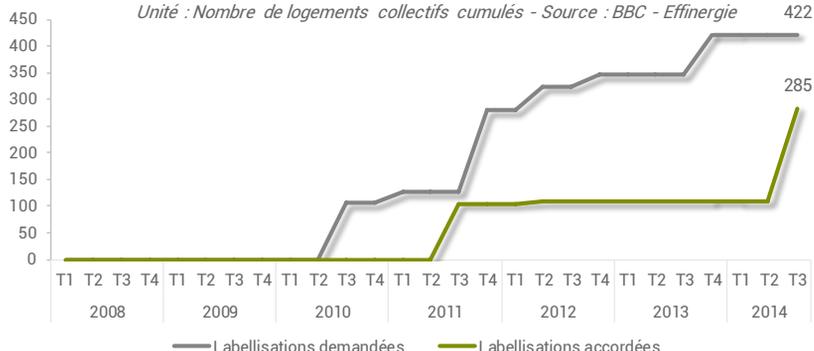
Stagnation des demandes de labellisation BBC Rénovation dans le logement collectif avec **422 demandes de labellisations cumulées** au 3^{ème} trimestre.

Les labellisations accordées sont quant à elles en hausse avec **285 label BBC** accordés cumulés au T3 2014, soit 176 de plus qu'au deuxième trimestre 2014.

Un écart entre le nombre de demandes et des labellisations accordées qui s'explique par le délai de chantier (taux de chute lié à l'abandon ou à la non-conformité à la nomenclature BBC inférieur à 3%).

Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les logements collectifs dans la région Limousin

Unité : Nombre de logements collectifs cumulés - Source : BBC - Effinergie



LEVIERS

INDICATEURS

?

CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

La mise en place du principe d'écoconditionnalité, l'obligation pour les consommateurs de faire appel à un professionnel porteur de la mention RGE pour la réalisation de travaux afin de bénéficier des CEE (certificats d'économies d'énergie), interviendra le 1^{er} juillet 2015.



Les consultations des Espaces Info→Energie se maintiennent

1 953 demandes formulées auprès des PRIS Espaces Info→Energie (EIE) en Limousin au premier semestre 2014, soit 17 % de contacts recensés supplémentaires par rapport au premier semestre 2013.

Les PRIS (Points Rénovation Info-Service) sont présents sur l'ensemble du territoire régional. Ils comprennent les Espaces Info Energie et les points PRIS ANAH (données points PRIS ANAH non disponibles à date de publication).

En s'appuyant notamment sur ce réseau existant, l'État a structuré l'offre d'accompagnement des particuliers dans la rénovation de leur logement. La mise en place du numéro guichet unique a vocation à massifier la mobilisation des particuliers en leur donnant les moyens de trouver des conseils neutres, gratuits et pertinents.

Le n° Azur : 0810 140 240 (prix d'un appel local) permet de répondre aux questions que se posent les particuliers et orienter chacun, en fonction de sa situation et de ses besoins, vers le Point Rénovation Info Service (PRIS) le plus proche.

Le ministère de l'Égalité des territoires et du Logement et le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie ont lancé le 21 octobre 2013 une grande campagne de communication multicanale pour faire connaître aux Français « J'éco-rénove, j'économise », le dispositif d'aide à la rénovation énergétique des logements.

Cette dernière comprenait un spot télévisé (format 30"), une campagne radio nationale et une déclinaison Web sur les mois d'octobre, novembre et décembre 2013.

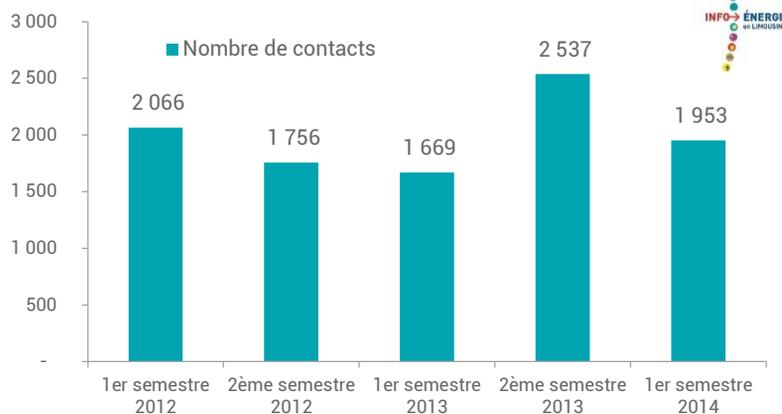
Cette campagne s'est traduit par une augmentation du nombre de contacts enregistrés auprès des EIE.

Une nouvelle campagne s'est déroulée du 2 au 25 novembre 2014 afin d'inciter les citoyens à utiliser le dispositif d'accompagnement et de conseil « Rénovation Info Service » et devrait donc aussi impacter favorablement l'activité des EIE.

En 2014, les questions posées aux EIE concernent principalement les aides financières (62,8 % des appels) et les projets de rénovation (55,8 %).

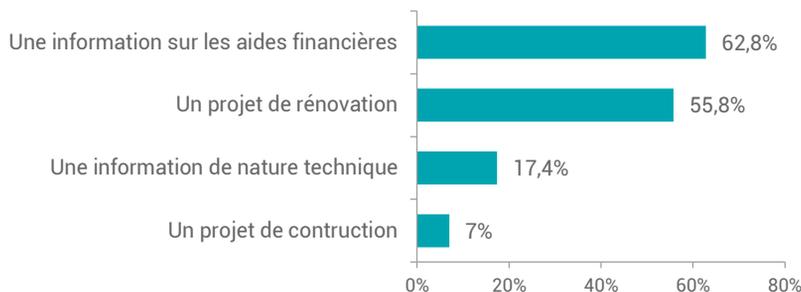
A noter que parmi les aides financières, c'est sur le Crédit d'Impôt Développement Durable (CIDD) que les questions sont les plus fréquentes (61,1 % des appels).

Évolution du nombre de contacts auprès des EIE en Limousin
Source : EIE - ADEME



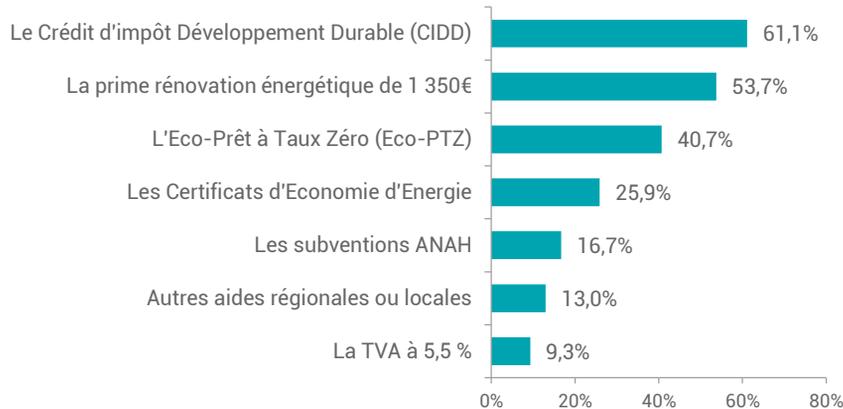
EIE : objet des appels en 2014

Source : EIE / ADEME, enquête satisfaction



EIE : objet des appels en 2014, détails aides financières

Source : EIE / ADEME, enquête satisfaction



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

L'ADEME s'est engagé à soutenir, au niveau national, la création de 100 plateformes locales de la rénovation énergétique du logement privé, individuel comme collectif, en renforcement du service d'information et de conseil indépendant apporté par le réseau Rénovation Info Service.

Les plateformes offrent aux ménages, en complément des missions de conseil, un accompagnement technique et financier leur projet. Ainsi, cet accompagnement peut inclure la réalisation d'un audit ou diagnostic énergétique, une assistance au choix de travaux permettant l'atteinte du niveau BBC rénovation par étapes, une aide à la comparaison des devis, au choix de professionnels qualifiés, voire au suivi et au contrôle des travaux de rénovation. La plateforme assiste également les ménages au montage du plan de financement des travaux de rénovation.

En Limousin, deux projets de plateforme sont actuellement retenus en phase de préfiguration (phase d'étude).





549 logements mis en chantier au 3^{ème} trimestre

Logements mis en chantier

Sur 3 mois à fin Octobre 2014 (évol 1 an)

Source : Sit@del

LIMOUSIN

464 lgts -22,9% ▼

FRANCE

72 146 lgts -5,1% ▼

Les demandes de labellisation BBC stagnent au 3^{ème} trimestre

Les demandes de labellisation BBC neuf stagnent.

Après la croissance relative observée jusqu'en début d'année 2014, les demandes de labellisations BBC de logements neufs freinent avec 21 demandes recensées au troisième trimestre 2014 et seulement 70 demandes depuis le début de l'année 2014.

A noter que sur les 21 demandes recensées, 20 sont des RT 2012-10% et n'apparaissent pas sur le graphique car leur nombre est faible.

Aucune demande de labellisation BEPOS en Limousin.

Les demandes de labellisation concernent 1 421 logements depuis le lancement du label en 2008.

Avec l'entrée en vigueur de la RT2012 (Réglementation Thermique 2012), les constructions BBC deviennent la norme. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions réglementaires, l'association Effinergie a créé les labels Effinergie+ (correspondant globalement à un niveau de performance RT2012 -20% ou RT2012 -10%) et BEPOS (Bâtiment à Energie Positive, potentielle future RT2020). Ces nouveaux labels visent à devenir la norme d'ici 2020.

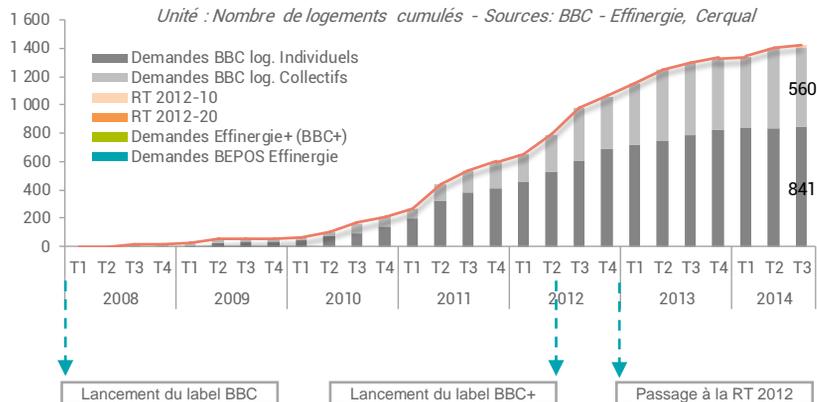
Parmi les logements mis en chantier, 3,6 % ont fait l'objet d'une demande de labellisation énergétique au 3^{ème} trimestre 2014.

Le label BBC+, le label Bepos Effinergie devraient dans le futur proche prendre le relai du label BBC dont les principales caractéristiques se retrouvent aujourd'hui dans la RT 2012.

Les labellisations BBC accordées sont quant à elles en augmentation continue avec 139 labellisations accordées au T3 2014. 961 labels ont été accordés depuis début 2009.

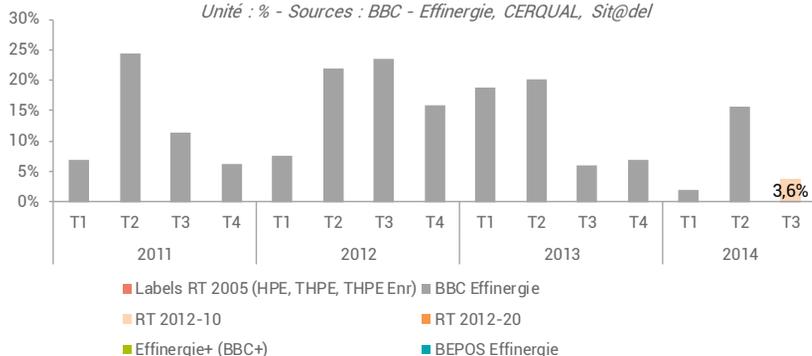
Evolution des demandes de labellisations BBC de logements neufs dans la région Limousin

Unité : Nombre de logements cumulés - Sources : BBC - Effinergie, Cerqual



Part des demandes de labellisations énergétiques sur les logements mis en chantier dans la région Limousin*

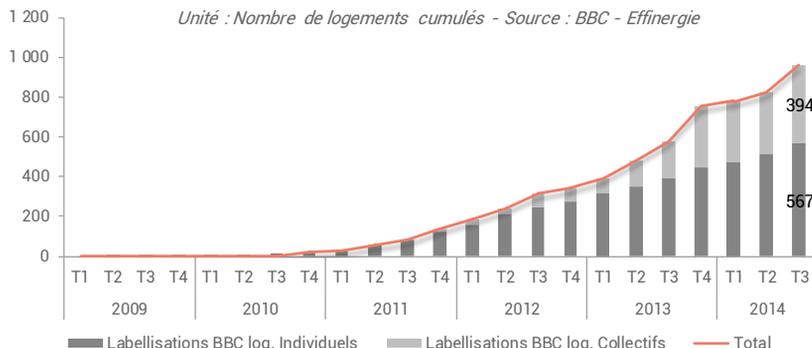
Unité : % - Sources : BBC - Effinergie, CERQUAL, Sit@del



* Hors données Promotelec

Evolution des labellisations BBC accordées pour les logements neufs dans la région Limousin

Unité : Nombre de logements cumulés - Source : BBC - Effinergie



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Concernant les labellisations de performance énergétique, le Gouvernement a annoncé en novembre 2014 que les logements collectifs bénéficient d'une dérogation de trois ans supplémentaires, soit jusqu'au 1er janvier 2018, pour se conformer aux exigences de la réglementation thermique 2012 (RT 2012).





Quelle est l'évolution de la performance énergétique des bâtiments tertiaires ?

Absence de labellisation BBC RENOVATION

PARC RÉNOVÉ

Dans le secteur de la rénovation des bâtiments tertiaires, il n'est dénombré aucune demande .

A noter que le dispositif peine aussi à démarrer au niveau national, seulement 227 demandes enregistrées à fin septembre 2014.

Les CEE tertiaires cumulés progressent régulièrement. Ils permettront théoriquement d'économiser 1 340 Gwh d'énergie (données cumulées à fin août 2014). Notamment grâce à des travaux portant sur l'enveloppe des bâtiments.

Définition des secteurs :

- Enveloppe : Isolation de toitures, terrasses, murs, planchers, fenêtre, fermeture isolante...
- Thermique : chaudière basse température, chaufferie biomasse, robinet thermostatique, plancher chauffant à eau basse température...
- Equipement : Luminaire pour tube fluorescent, horloge sur dispositif d'éclairage, Logiciel de réduction des consommations des ordinateurs...
- Service : Contrat de performance énergétique, acquisition et réglage d'organes d'équilibrage neufs d'une installation collective de chauffage à eau chaude

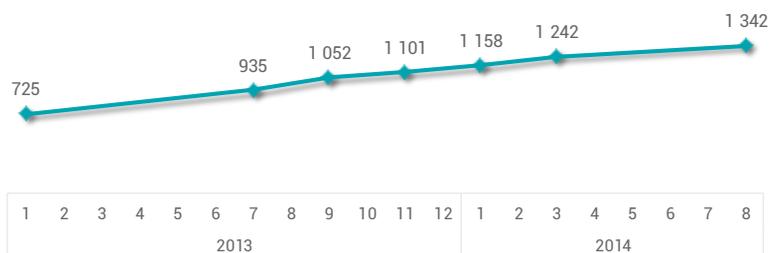
Evolution des demandes et accords de labellisations BBC rénovation pour les bâtiments tertiaires dans la région Limousin

Unité : Surface de locaux cumulés en m2 - Source : BBC - Effinergie



Evolution du volume cumulé de CEE tertiaires dans la région Limousin

Unité : GWh cumac - Source : DREAL



INDICATEUR

CONJONCTURE

55 948 m² de locaux tertiaires mis en chantier au 3^{ème} trimestre

PARC NEUF

Surface de locaux mis en chantier

Sur 3 mois à fin Octobre 2014 (évol 1 an)

Dont surface de locaux tertiaires

Source : Sit@del

LIMOUSIN

63 mill. m2 -23,6%

26 mill. m2 -24,5%

FRANCE

6 370 mill. m2 -7,6%

3 121 mill. m2 -6,0%

INDICATEURS

6 684 m² de locaux engagés dans la labellisation BBC entre 2008 et le troisième trimestre 2014 (6 opérations).

Aucune demande enregistrée depuis 2011.

A noter toutefois qu'il existe encore de nombreux permis soumis à la RT 2005

Les démarches QEB (Qualité Environnementale des Bâtiments). La surface de bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB progresse au deuxième trimestre 2014 et stagne au troisième.

Depuis 2010, 7 441 m² sont concernés par une démarche QEB.

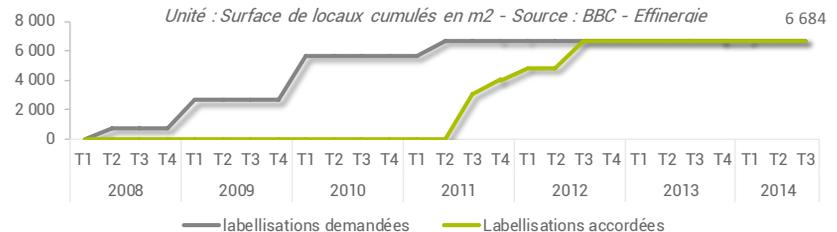
Cette certification permet de distinguer les bâtiments tertiaires sur leur niveau de performances environnementales et énergétiques.

Note : les surfaces sont depuis le 1er mars 2012 mesurées en « Surface plancher » en remplacement de la notion de SHON. La « Surface plancher » est souvent inférieure de 5% à 15% à la SHON.

Tertiaire neuf : les labellisations stagnent

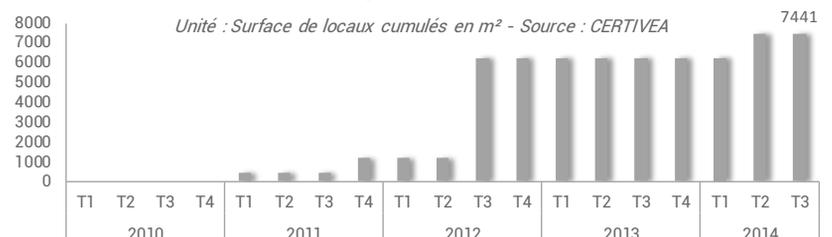
Evolution des demandes et accords de labellisations BBC neuf pour les bâtiments tertiaires dans la région Limousin

Unité : Surface de locaux cumulés en m2 - Source : BBC - Effinergie



Bâtiments tertiaires engagés dans une démarche QEB dans la région Limousin

Unité : Surface de locaux cumulés en m² - Source : CERTIVEA



CE QUE L'ON APPREND PAR AILLEURS :

Dans le cadre du partenariat Action Climat (État, Région Limousin et ADEME), un appel à projet intitulé "Établissements de Santé : Bâtiments économes et Énergies renouvelables" a été lancé début 2014. Cet appel à projets concerne les projets de construction neuve ainsi que les projets de rénovation de l'existant, ceux-ci devant intégrer obligatoirement une énergie renouvelable et atteindre des performances énergétiques meilleures que celles prévues par la réglementation thermique.

<http://www.limousin.developpement-durable.gouv.fr/batiments-economes-et-energies-renouvelables-des-a1749.html>

?

AVEC LE CONCOURS...

des membres de la CERC :



et des membres du GIE Réseau des CERC :



Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite, selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L122-4) et constitue une contre façon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. L122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L122-10 à L122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

CELLULE ECONOMIQUE DU LIMOUSIN BTP

tél. : 05 55 11 21 50 | fax : 09 70 06 82 20 | e-mail : cellule.eco.limousin.btp@orange.fr

site internet : www.cerc-actu.com (pages Limousin)